

En tête ADDIP

Nathalie Kosciusko-Morizet,  
Secrétaire d'Etat à l'Ecologie  
Secrétariat d'Etat chargé de l'Ecologie  
20, avenue de Ségur  
75007 Paris

Foix, le 11 Août 2007

Objet : Rencontre à Toulouse du 26 juillet 2007

Madame la Ministre,

Vous étiez venue à Toulouse, selon vos propres mots « pour écouter, comprendre et surtout renouer le dialogue avec l'Etat ... *au plus près du terrain* ». Après l'annonce de vos propositions, la déception *sur le terrain* est à la mesure de l'immense fossé qui sépare vos intentions des actions que vous préconisez. A des lieues des réalités que semblez encore nier, votre plan condamne à la fois le pastoralisme dans les Pyrénées, et la population d'ours dans le massif. Aussi sûrement et radicalement que l'accident mortel qui vient de tuer Franska, l'ourse slovène dont nous avons demandé en vain le retrait.

Sur la forme comme sur le fond, certaines incohérences et interventions dans le déroulement de cette rencontre nous avaient alertés sur les résultats que nous pouvions en attendre :

- ✓ Une représentativité faussée : tous les députés, sénateurs, présidents de conseils généraux, de chambres d'agriculture, responsables professionnels et syndicaux, associations d'éleveurs et d'usagers de la montagne des 4 départements ont dénoncé, unanimes, les 10 années d'impossible coexistence *sur le terrain* entre l'homme et l'ours dans les Pyrénées.
  - Est-il démocratique d'accorder la même légitimité à une poignée d'associations pro-ours, qui imposent leurs utopies aux Pyrénées sans avoir à assumer le contrepoint légitime et indissociable de tout pouvoir : la responsabilité - contrairement aux élus, aux responsables professionnels et institutionnels, aux éleveurs *sur le terrain* ?
  - A quel titre avez-vous invité les maires de Luchon et de Massat, représentant 2 des 5 communes favorables aux lâchers, pourquoi ne pas inviter alors les maires des 1300 communes des Pyrénées ?
- ✓ Le manque d'impartialité du Préfet de Région, coupant systématiquement la parole aux opposants au plan ours, et laissant développer à leur guise les associations pro-ours.
- ✓ Vos félicitations unilatérales à l'équipe de suivi de l'ours ont choqué l'assemblée. *Sur le terrain*, c'est bien leur incapacité à localiser et identifier les ours lors des attaques qui a rendu inopérant le protocole d'ours à problèmes. *Sur le terrain* les éleveurs, les bergers endurent avec courage depuis 10 ans des contraintes et des charges de travail toujours plus lourdes, les attaques sanglantes, le harcèlement nuit et jour que leur fait subir la présence de l'ours.
- ✓ Vos félicitations incompréhensibles envers Férus, alors que son représentant venait d'exprimer des idéologies extrémistes selon lesquelles « la montagne n'a pas besoin de moutons et d'activités humaines ». Le rôle irremplaçable de l'élevage de montagne est avéré : dans la dynamique de développement économique qu'il entraîne, son impact positif sur le tourisme, sur la biodiversité, sur l'accès de la montagne à tous, sur la beauté des paysages Pyrénéens.
- ✓ Votre analyse réductrice de nos propositions de cantonnement ou de réserve à des images de cages ou de zoo que nous avons toujours réfutés.

Les propositions que vous avez formulées à l'issue de la rencontre devaient malheureusement confirmer nos craintes :

- ✓ Comment croire à une nouvelle commission d'évaluation du plan ours, confiée à ceux là même qui ont évalué tellement positivement la première introduction de 1996-97 qu'ils en ont imposé une seconde vague d'introduction en 2006, fait unique en Europe.
- ✓ Quand vous sollicitez l'avis d'experts étrangers pour les ours difficiles, nous ne sommes pas dupes sur le fait qu'il ne s'agit que d'une manœuvre destinée à gagner du temps. Quel pyrénéen digne de ce nom, pourrait adhérer à l'idée de solliciter l'avis « d'experts » étrangers pour les ours les plus difficiles, quand le protocole français d' « ours à problèmes » est délibérément le plus rigide d'Europe ? Pourquoi ne pas revenir à la conclusion de Clévenger, éminent expert canadien, qui considérait les Pyrénées trop humanisées pour y introduire des ours ? Qui porte la responsabilité de la mort accidentelle de l'ourse Franska, dont nous avons demandé sans relâche le retrait ?
- ✓ Quel contribuable peut accepter qu'encre plus de moyens soient consacrés à satisfaire unilatéralement les utopies de 5 associations ultra-environnementalistes ? Qui poussent la provocation jusqu'à demander le remplacement des 2 ourses dont la mort accidentelle démontre implacablement l'impossible adaptation de ces animaux ? Poursuivre dans cette voie, comme vous l'envisagez dans votre intervention du 9 août, déclencherait une véritable insurrection dans les Pyrénées.

*Au plus près du terrain*, aucun de nous, et l'ADDIP-Coordination Pyrénéenne en particulier, ne peut se satisfaire d'une rencontre dont le bilan se solde finalement par la création d'un chapelet de commissions, qui semble largement répondre aux attentes des associations pro-prédateurs.

Nous ne doutons pas de votre bonne volonté. A la lumière de nos dix ans d'expérience, et des échecs de vos nombreux prédécesseurs, le ou la ministre qui résoudra la question de l'ours dans les Pyrénées sera celui ou celle qui le premier saura s'affranchir de « l'anormale proximité entre l'administration de l'Environnement et les milieux écologistes dont elle est en partie issue » que dénonçait déjà le député Christian Estrosi en 2003\*.

A Toulouse, tous les élus Pyrénéens, tous les responsables institutionnels et professionnels ont parlé avec force, d'une même voix. Vous pouvez comme vos prédécesseurs faire semblant de les écouter. Ou vous pouvez puiser dans leur conviction, dans leur légitimité, dans leur expérience *du terrain*, la force immense dont vous aurez besoin pour rétablir l'intégrité de votre ministère, et ramener la paix sociale dans ce massif.

Nous rappelons à votre connaissance la synthèse de nos propositions, que vous trouverez ci-joint.

Dans un climat social détestable, où l'irréparable –nous en avons la démonstration- peut se produire à tout moment, il est urgent d'agir.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Philippe Lacube,  
Président

*P.J. : note de synthèse « les Pyrénéens interpellent le Président de la République pour le retour de la paix sociale dans les Pyrénées. »*

*\* rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les conditions de la présence du loup en France et de l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne présidée par M. Christian ESTROSI (enregistré à l'assemblée nationale le 2 mai 2003 sous le N° 825.*